

droit constitutionnel-panthéon-sorbonne sujet septembre 2008

Par shupa, le 05/09/2008 à 17:33

Bonjour à tous

je viens de passer le rattrapage de droit constitutionnel sur le sujet qu'est ce q'un régime parlementaire ?

j'aurais voulu savoir ce qu'il fallait mettre en gros comme plan sachant que moi j'ai fait: I- Une collaboration des pouvoirs

- a) le parlement ne possède pas tout le pouvoir législatif
- b) le système des partis dans l'évolution du régime parlementaire (c'est dailleurs une petite critique du régime vu ce qui se dit sur la grande-bretagne et le 5ème république) je parle donc du parlementarisme majoritaire et rationalisé
- II- une collaboration sanctionné par des moyens de neutralisation réciproques
- a) la responsabilité politique des gouvernants (motion de censure, de confiance etc)
- b° Le droit de dissolution

ma problématique c'était de savoir ce qui différenciait le régime parlementaire des autres types de régimes et en particulier du régime présidentiel. d'ailleurs dans les partie j'ai beaucoup comparé au régime présidentiel pour mieux comprendre la différence.

voià je stresse un peu de savoir si c'est bien ou pas donc je sollicite vivement votre éclaircissement en la matière merci